

La Gazette de Sorel.

Journal Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

Taux de l'abonnement.

Pour douze mois.....\$2.00
Pour six mois.....\$1.00
Premier trimestre payable invariablement d'avance.

On s'abonne par mandat postal ou par mandat de la poste. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les arrangements s'il en est.

Toutes correspondances, etc., adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

JOSEPH CHENEVERT, Imprimeur.

La Gazette de Sorel.

Samedi matin, 6 Avril 1867.

COUR CRIMINELLE A SOREL.

(Suite.)

LUNDI, 1er Avril.

8ème jour.

PREUVE DE LA DÉFENSE.

Dr. Joseph Emery Coderre, médecin chirurgical, de Montréal, âgé de 53 ans.

Je suis médecin pratiquant depuis 1844. Je suis professeur à l'école de médecine et de chirurgie de Montréal. Pendant mon enseignement j'ai été professeur de matière médicale et de thérapeutique. Je suis médecin de l'Hotel Dieu, depuis 1850 et j'exerce ma profession comme médecin pour le public.

J'ai été médecin expert dans un cas d'empoisonnement supposé, dans l'affaire Lussier de St. Hyacinthe. Mon rapport dans cette affaire a été publié. J'ai livré à la publicité mes études et mes appréciations sur plusieurs cas d'empoisonnement. Il est possible de trouver de la matière vénéneuse, dans certains cas, dans les matières dont on se sert pour faire des analyses chimiques. J'ai trouvé moi-même de l'arsénite dans un morceau de cuivre qui devait nous servir et qui nous servait dans notre analyse; c'est dans le cas de Lussier.

Je ne crois pas que l'on puisse rencontrer de la strychnine dans les matières dont se sert comme réactifs; elle pourrait cependant s'y rencontrer accidentellement.

J'ai entendu les témoignages qui ont été rapportés sur les symptômes qui ont précédé la mort du défunt et aussi la du rapport de l'autopsie faite de son cadavre. J'ai également entendu et lu le rapport de l'analyse faite par les Drs. Provost, Bruneau, Migneault et Girwood. Mon opinion, d'après ces symptômes tels que rapportés, d'après l'autopsie et les analyses, est qu'il est impossible de se prononcer définitivement sur les causes de la maladie.

Ma propre conclusion est que celle à laquelle on est arrivé, les médecins entendus de la part de la couronne, est une conclusion très incertaine. L'expert médico-légal doit d'abord avoir, par devers lui, le rapport de l'autopsie, pour arriver à une conclusion.

Avant de me prononcer sur les symptômes, je passerai d'abord en revue, quelques uns des témoignages de personnes présentes à la dernière maladie. Je dois dire que les symptômes décrits par les témoins, s'ils ne sont pas médicaux, n'ont aucune importance quelconque comme moyens d'arriver à une conclusion. Il n'y a qu'un cas où les symptômes ont été observés par des médecins, que les témoins médicaux peuvent arriver à une conclusion plus satisfaisante, mais qui ne serait pourtant pas vraie dans bien des cas.

Je prendrai d'abord pour étayer ma proposition; le témoignage rendu par Michel Lemaire, lorsqu'il dit que le défunt a conservé sa pleine et entière connaissance jusqu'au dernier instant, et que jusqu'au dernier instant sa respiration était libre; que ses yeux étaient creux dans les orbites. D'après ces symptômes, nous ne pouvons pas dire que ce sont ceux qui se rencontrent dans l'empoisonnement par la strychnine, parce que dans l'empoisonnement par la strychnine, la respiration, lorsque viennent les derniers moments, est très gênée, et même suspendue. Les yeux sont saillants, proéminents, ce qui a fait dire à quelques médecins, qu'ils avaient l'air sortis de l'orbite; et la pupille beaucoup dilatée. J'ai eu occasion de faire, il y a quelques jours et depuis le commencement du procès, l'expérience sur des animaux et j'ai constaté l'œil saillant et la pupille dilatée.

Je prends ensuite le rapport du Dr. Ladouceur, quand il nous dit qu'en ouvrant la poitrine, il a trouvé une infiltration de sang dans la péricarde, et un épanchement de plus d'une chopine de sang dans la plèvre droite et un peu plus dans la plèvre gauche; et qu'il est sorti du sérum du tissu colléaire du sternum, en y faisant des incisions; que le cœur était d'un rouge foncé; que cet organe était de grosseur naturelle, complètement dilaté dans ses oreillettes et ses ventricules; que ses cavités étaient vides et présentaient le même aspect que l'extérieur.

La dilatation des artères, et des ventricules du cœur, indique qu'il n'était pas dans son état naturel. Le cœur de cet organe, à l'extérieur et à l'intérieur, dénote l'existence d'une inflammation préalable à la mort. Cette inflammation de la membrane interne, accompagnée rarement le rhumatisme inflammatoire et chronique. Le rhumatisme peut exister sans cela, mais quand il est à l'état aigu, et qu'il affecte les articulations, on retrouve généralement la membrane du cœur très enflammée, et quelquefois épaissie.

Par le même rapport, l'on voit que les poumons étaient très congestionnés et présentaient un aspect noirâtre, surtout à la partie postérieure; qu'ils étaient très friables, et qu'il en sortait par la pression, une écume d'un brun foncé.

Cet état très congestionné des poumons, peut résulter de la gêne dans la respiration, surtout aux derniers moments, et l'état noirâtre de la partie postérieure se produit après la mort, et résulte de la partie horizontale du corps.

Dans le rapport, il est dit qu'il y avait plus d'une chopine de sang noir dans la plèvre droite, et la gauche en contenait un peu plus. La présence de ce liquide, à moins de causes traumatiques, ou plaies des plèvres, n'est pour moi qu'une quantité de sérum coloré, qui s'y était amassé graduellement, et qui constituait ce que l'on appelle hydrothorax. Cet épanchement, ne s'étant fait que graduellement, n'explique l'état de gêne qui existait. On voyait dit le rapport, sur la partie postérieure des deux plèvres, de petites élevations blanchâtres, qui, étant incisées, donnaient une écume de même couleur. Cet état devait être dû à la présence de tubercules passés à l'état de ramollissement, indice que les poumons étaient malades depuis longtemps.

paraisait légèrement enflammée; le reste du canal intestinal était dans un état de putréfaction extraordinaire. Cet état était un indice d'une forte inflammation des intestins qui préexistait à la mort.

L'état du canal intestinal décrit par le Dr. Ladouceur dénote une inflammation de tout le canal intestinal et serait plus que suffisant pour expliquer même la mort.

L'état de tous ces organes qui ont été examinés me fait voir qu'ils étaient tous dans un état de souffrance.

L'état pathologique du cadavre tel que décrit par le Dr. Ladouceur pourrait marquer une maladie propre à causer la mort, avec les symptômes décrits par les témoins comme étant ceux du défunt sans être l'empoisonnement par la strychnine.

Les analyses chimiques telles que décrites et qui ont été faites par les Drs. Provost, Bruneau et Girwood d'une partie du mucus détaché de la membrane interne de l'estomac, du duodénum, de la vésicule biliaire, suivant moi, ne peuvent pas associer des conclusions certaines.

Pour conclure à un empoisonnement quelconque il ne suffit pas de dire que l'on a trouvé du poison; mais il faut le démontrer avec tous ses caractères. Dans le cas présent le poison n'est pas démontré en nature, avec les caractères qui lui sont propres.

Pour conclure à l'empoisonnement, même en supposant que l'on aurait trouvé du poison, si le poison trouvé n'est pas en quantité suffisante pour causer la mort, il est indispensable de démontrer les effets du poison au moyen d'essais physiologiques; et ces essais consistent dans la démonstration du produit ou d'une partie du produit des substances qui sont censées avoir causé l'empoisonnement, à des animaux vivants.

Pour en venir à une conclusion certaine il faut que la pureté des réactifs et des instruments employés soit prouvée par l'analyse. Je ne considère pas comme infailible, l'épreuve des couleurs (color test) décrits par les témoins médicaux de la couronne.

Je considère que la putréfaction peut produire une substance, qui rendrait illusoire l'épreuve des couleurs. C'est là l'opinion des auteurs, faisant autorité en toxicologie. Orphila, est encore le meilleur auteur en cette matière. Le Dr. Taylor est une des plus grandes autorités que l'Angleterre ait produites dans ces questions, et je crois que quand il a donné la réponse, que les colorations pourraient se produire par d'autres substances, il avait raison; car il avait eu lui les hommes les plus haut placés dans la science, parmi lesquels étaient Christian, Orphila, Casher et Bloomhart.

Presque toutes les matières organiques contiennent les éléments de la strychnine dans des proportions différentes. Il y a plusieurs substances, composées exclusivement d'hydrogène, d'oxygène de carbone et d'azote, comme l'est la strychnine, la protéine, la brucine et la morphine.

La fibre du sang est composée des mêmes éléments, que de ses équivalents différents. Ces mêmes alcaloïdes prennent les sucres qui s'unissent aux acides, pour composer les sels avec des équivalents différents. Cette différence dans les équivalents et dans les proportions, est insuffisante pour en faire des substances tout à fait différentes; tous ces auteurs ne donnent pas les mêmes équivalents.

La rigidité du corps peut survenir immédiatement après la mort; mais ce n'est pas une considération essentielle de l'empoisonnement par la strychnine, qu'elle se manifeste immédiatement.

La strychnine donnée dans un liquide et dissoute en quantité suffisante, pour causer la mort, manifeste ses effets presque instantanément, surtout si l'estomac est vide.

Durant les premiers accès d'un mourant par la strychnine, il peut parler et respirer; mais à mesure que ces accès augmentent, la difficulté de la parole et la gêne de la respiration, augmentent avec eux tellement, que les derniers il ne peut ni parler, ni respirer.

Da moment que la cure commencée, la respiration devient gênée et saccadée. J'ai assisté à la mort d'un certain nombre de personnes. J'en ai vu mourir quelques uns, qui conservaient leur connaissance jusqu'au dernier moment; au moment où la vie s'éteignait, il survénait des convulsions avec rigidité de membres, renversement de la tête en arrière et serrement de la mâchoire. Ce sont des symptômes qui se manifestent dans un grand nombre de maladies et d'inflammations, dans quelques cas de phthisie et surtout dans certains cas d'épanchement dans le thorax. On remarque cela encore, chez ceux qui

quitté son lit, le soir à six heures il a été administré, et il est mort dans la nuit. J'ai aussi dans ce cas là, trouvé un épanchement de sérum dans la péricarde. Nous avons trouvé, dans l'estomac, l'indice d'une inflammation ancienne; les reins étaient dans un état de congestion. Tout l'intérieur se trouvait à peu près dans l'état décrit, dans le procès-verbal de l'autopsie du Dr. Ladouceur. Cet homme était mort du rhumatisme inflammatoire, que je considère comme un symptôme de l'inflammation du cœur.

Les auteurs ne s'accordent pas sur ce point. Cet homme n'est mort ni de l'angine de poitrine, ni de l'hydrothorax, ni de la trichine, ni de l'empoisonnement par les champignons, ni par la strychnine. Un homme atteint du rhumatisme inflammatoire, souffre toujours, dans quelq'articulation, soit dans les bras, soit dans les jambes; il est quelquefois gonflé dans tout le corps, et quelquefois aussi on ne peut le toucher sans l'entendre; c'est une maladie des plus douloureuses; le moindre mouvement, dans l'appartement, détermine des douleurs. Ces douleurs sont généralement dans les articulations, et quelquefois dans l'estomac.

J'ai vu le patient vers 1 heure, et il est mort vers minuit. Il avait pris quelque chose. Je lui avais ordonné du bouillon ou une soupe légère. Il avait le délire, mais pas de frisson.

Le témoignage de Marie Plourde m'a paru si étrange, que je ne crois pas qu'un homme raisonnable puisse lui attacher d'importance, parce qu'il n'est pas probable qu'un homme se fasse traîner, une distance quelconque, par la queue et la patte de son cheval. Admettant comme vrai le témoignage de Marie Plourde, je ne pourrais en tirer aucune conclusion, sur la maladie du défunt le 22 décembre, parce qu'un homme en convulsion, ne pouvait pas se tenir à cheval.

Je ne me rappelle pas les symptômes décrits par le Dr. Ladouceur, le 22 décembre dernier.

J'ai lu les symptômes décrits dans le procès de Palmer, accusé du meurtre de Cook, et jugé à Londres en 1856, sous la présidence de Lord Chief Justice Campbell. Je connais le témoignage médical donné par les témoins, à la poursuite de la couronne. Je ne pourrais adopter les conclusions auxquelles on est venu les témoins médicaux, dans l'affaire de Palmer, parce que suivant moi on ne peut conclure médicalement à l'empoisonnement par la strychnine, si le poison n'est pas trouvé en nature et prouvé comme je l'ai dit plus haut.

Je ne puis attribuer le mal du défunt à aucune maladie particulière; il est mort d'une inflammation chronique de l'estomac et du foie, qui ont amené les désordres remarqués dans l'organisation.

L'hydrothorax qui est survenu comme symptôme de l'inflammation, pouvait amener la mort d'une manière soudaine.

L'état des organes, tel que décrit par le Dr. Ladouceur, dans son procès-verbal d'autopsie, a les indices d'une maladie de cerveau, avec inflammation de poumons, de foie, des reins, de la rate, du duodénum et du reste des intestins, et aussi du cœur. Après une inflammation par la strychnine, en règle générale l'on ne trouve pas de traces d'inflammation.

La mort par asphyxie peut amener une congestion de poumons; je ne crois pas que dans les cas d'asphyxie l'on trouve des épanchements dans les plèvres surtout de sérum. Dans l'inflammation de poumons, au premier degré, il y a engorgement; et si la maladie continue, il y a épanchement. La putréfaction ne peut pas s'établir dans vingt quatre heures, et dans ce temps un épanchement de sérum dans le thorax, ne peut être dû à cette cause.

En cas de décomposition je ne serais pas surpris de trouver du sérum dans le thorax; car les tissus étant rompus, les liquides doivent se placer quelque part. La mort par asphyxie peut arriver par coma, par asphyxie et par syncope.

La conséquence de la strychnine sur l'organisme est qu'il a congestion de tous les organes. Le mal ne peut pas causer la mort par asphyxie.

L'effet de la strychnine, s'exerce sur la moëlle épinière et comprime les voies respiratoires, ce qui détermine l'asphyxie, dont l'effet est de détruire le fonctionnement des autres organes. Il y a alors congestion ou épanchement au cerveau.

Dans les cas d'empoisonnement par strychnine, on a trouvé des cas où les deux ventricules du cœur

étaient vides, d'autres où l'on n'en trouve qu'une.

Dans le cas de rhumatisme inflammatoire un homme peut marcher une heure avant sa mort, surtout si ce rhumatisme est chronique. J'ai assisté à un grand nombre d'examen post mortem. Je ne me rappelle pas avoir trouvé de matière blanche entre l'os du cerveau et la dure-mère. Il y a à quelq'fois de petit corps à cet endroit qui peuvent exister par groupes. L'estomac n'est pas congestionné dans l'empoisonnement par la strychnine; mais il peut l'être dans quelques cas.

Toutes les maladies que j'ai mentionnées ne peuvent pas exister ensemble.

Dans 24 ou 48 heures il peut y avoir un commencement de putréfaction.

Le premier procédé de l'analyse, consiste à séparer le poison des matières animales qui le contiennent. Ceci demande des procédés différents par macération dans l'alcool ou dans les acides pour détruire les chairs; on filtre ensuite ce résidu; après avoir filtré le produit de la décomposition, on ajoute quelque fois de l'ammoniac et quelque fois du carbonate de potasse. Le but de l'addition est de précipiter l'acaloïde de ses dissolutions, et l'acaloïde étant précipité de la dissolution, il se trouve dans le dépôt, et l'on reprend de nouveau ce dépôt, pour être soumis aux réactifs propres à découvrir chacun des alcaloïdes. Le but de l'un ou de l'autre procédé, est d'obtenir de l'acaloïde en dissolution, et d'enlever les matières animales; le procédé par les macérations, au moyen de l'alcool, est désigné sous le nom de Stass; dans le procédé de Stass, l'on ajoute aujourd'hui du chloroforme, que l'on a substitué à l'éther; une fois que l'on a séparé le chloroforme du liquide, on le soutire au moyen d'un cyphon; après la pleine et entière dissolution du résidu s'il reste coloré, on le soumet à la calcination, au moyen d'une légère quantité d'acide sulfurique. On ajoute encore de l'ammoniac pour précipiter l'acaloïde, et le chloroforme pour dissoudre l'acaloïde. La solution chloroformique est soumise à l'évaporation et s'il est incolore l'on prend une ou deux gouttes, que l'on dissout au moyen de l'acide sulfurique avec l'addition du bichromate de potasse, l'on obtient les différentes couleurs déjà mentionnées.

Dans le cas où le résidu reste coloré, l'on ne doit jamais agir sur lui en cet état, avant de le soumettre aux réactifs, il faut le soumettre à une nouvelle dessiccation, et cela aussi souvent qu'il est nécessaire pour enlever les matières colorantes.

Le procédé de Stass diffère de celui que je viens de décrire, parce qu'on emploie de l'alcool pour séparer le poison des matières animales, auquel on ajoute de l'acide tartarique de préférence.

La première méthode est celle d'Angers et Flandin et la seconde est celle de Stass. On ne donne jamais la préférence à celle de Stass comme étant plus efficace pour décolorer la matière colorante; mais ce procédé est d'exécution difficile et même presque impossible, pour ceux qui n'ont pas l'habitude des manipulations chimiques.

La méthode de Rogers et Girwood mentionnée par le Dr. Girwood est celle d'Angers et Flandin, à laquelle on a ajouté du sulfate de magnésie et du chloroforme.

À la méthode de Stass on a aussi ajouté du chloroforme; dans le procédé de Stass on ne sert pas d'acide hydrochlorique. Ce procédé nouveau est celui d'Angers et Flandin, auquel l'on a ajouté du sulfate de magnésie.

Dans le procédé de Stass, l'on se sert d'acide sulfurique. L'acide sulfurique détruit les matières organiques et précipite les alcaloïdes. Je ne puis dire qui le premier a recommandé l'acide sulfurique pour détruire les matières organiques; mais cela se trouve dans le procédé de Stass. Je crois que l'acide sulfurique détruit toute matière organique.

Quand il n'y a plus de matière organique, le résidu devient incolore, et c'est alors que l'on emploie les réactifs.

Quand la matière organique est entièrement enlevée, que le résidu est incolore, si l'application des réactifs produit la série de couleurs, propres à la strychnine, je conclus qu'il y a de la strychnine. La série de couleurs propre à la strychnine est celle qui a été rapportée par les té-

moins de la couronne: bleu, violet, pourpre et rouge. Je ne connais de substance à part la strychnine, décolorée de la substance organique produirait cette série de couleur bleu, violet, pourpre et rouge.

Si j'étais appelé comme expert, et que l'analyse chimique produirait la strychnine et que les symptômes remarqués à la mort, fussent ceux de l'empoisonnement par la strychnine, je conclus à l'empoisonnement par le poison.

Les symptômes qui ont été décrits par les témoins, sont incompatibles avec ceux de l'empoisonnement par la strychnine, comme caractéristique, parce que chacun d'eux repousse l'idée de l'empoisonnement.

Je jure que cet homme n'est mort par la strychnine, parce que chacun de ces symptômes, repousse l'idée de l'empoisonnement par la strychnine.

Je vous ai dit que d'après l'autopsie, d'après l'état du cœur, il y avait des maladies plus ou moins suffisantes pour le faire mourir. Il y avait un état de souffrance générale.

Je suis encore de la même opinion que l'état de souffrance générale ou état, pouvait produire ces maladies. Il est impossible d'assurer la cause de la mort de cet homme, mais ce que je puis dire, c'est qu'il n'est mort par la strychnine.

J'ai dit que la strychnine ne produisait pas, règle générale, d'altération dans l'estomac.

Quand la strychnine est administrée avec l'alcool, elle peut produire une altération sur l'estomac.

Si j'avais examiné 200 corps, je ne les aurais pas trouvés, je ne conclus pas encore à l'empoisonnement, si cet homme avait eu toutes les inflammations que l'on a remarquées, et qu'on lui eût administré de la strychnine, il serait mort par la strychnine; mais cet homme n'est pas mort par la strychnine parce que le désordre dans les organes n'indique pas la strychnine.

L'inflammation du foie pouvait causer la maladie du 22 décembre. Les symptômes donnés par Madame Cajolette, sont des symptômes qui pourraient se trouver dans les maladies du foie. L'ensemble des symptômes ne sont pas ceux de l'empoisonnement par la strychnine, et il y en a que l'on remarque dans la strychnine. Mais on ne peut baser son diagnostic, que d'après l'ensemble des symptômes qui nous fait voir que tel organe est malade plutôt qu'un autre.

Le symptôme du renversement en arrière, se rencontre dans les cas d'empoisonnement par la strychnine; mais ce symptôme se rencontre dans les maladies de foie, dans l'épilepsie, et dans l'hystérie.

J'ai rencontré moi-même des cas d'hystérie et d'épilepsie, où il y avait cette courbure du corps, et ceci peut se produire dans l'angine de poitrine. Le cas d'hystérie n'est pas commun chez les hommes, dit Taylor.

Les symptômes donnés par Taylor de l'empoisonnement par la strychnine, se trouvent presque tous dans le tétanos idiopathique et traumatique, mais j'adopte l'article de Taylor tel qu'il est.

Au nombre des symptômes donnés, je trouve cette courbure et cette sensibilité.

J'appellerai convulsions tétaniques, cette courbure dont a parlé Madame Cajolette, l'état de sensibilité général qui le rendait sensible à tout, au toucher etc.

Le défunt disait aussi: je vais mourir, comme le déclare Taylor. J'ai aussi remarqué qu'il avait la mâchoire serrée, comme dit Taylor.

J'ai remarqué qu'au moment que le Dr. lui eût donné deux remèdes, il s'est trouvé mieux. Dans le cas d'épilepsie il perd sa connaissance dans les attaques, même dans le cas où le malade serait dans l'épouement. Du moment qu'il y avait épanchement, cela pouvait causer des convulsions.

Le poison absorbé (je parle de la strychnine) ne peut être trouvé dans le sang, ni dans l'urine, ni dans aucune sécrétion.

Je ne crois pas à des expériences par des personnes qui ne sont pas reconnues par la science.

Quand une expérience est d'abord faite, on a coutume de soumettre ses opérations à des académiciens qui les approuvent, et dans ce cas je crois à leur autorité.

Je ne crois pas que le poison se forme dans le corps, et j'ajoute qu'il doit en être encore de même quand la putréfaction ne s'en est pas encore emparé.

Je n'ai pas vu de cas d'empoisonnement par la strychnine et je n'ai

Tarif des Annonces.

Les annonces sont type BREVIER.
La première insertion, par ligne, est de 10 centimes.
Les insertions subséquentes par lignes, sont de 5 centimes.
Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année. Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois. Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois. Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes, par an.
Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à concurrence de 8 c. et 2 c. la ligne. Tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. On accordera une pratique de diminution libérale.

fait d'autopsie dans ces cas. Tout ce que j'en connais je l'ai appris par l'étude dans les livres.

Pour obtenir un résultat correct, faut analyser les réactifs, mais les terres ne peuvent être analysés.

Si j'ai dit ce matin que les ustensiles doivent être analysés, c'est une erreur, mais on doit être certain qu'ils ne contiennent pas de poison et sont purs.

J'ai dit que la strychnine ne peut être certainement trouvée par la série de couleurs, mais qu'il fallait qu'elle fût en cristaux.

La science médicale est en grande partie fondée sur l'expérience. Je ne connais pas de substance autre que la strychnine qui produise cette série de couleurs.

Un homme qui aurait en tous les symptômes remarqués et qui serait mort le 31, du rhumatisme inflammatoire, aurait pu battre un moulin et tout faire cela.

Une poudre jetée sur l'estomac, le duodénum, etc., ne peut pas s'étendre à toutes les parties et ne peut pas être trouvée si elle n'est étendue.

Louis Joseph Moll Enier, médecin de la ville de Berthier, 49 ans. Je pratique depuis à peu près 27 ans.

Je passe aux poumons et le rapport du Dr. Ladouceur nous fait voir les 2 poumons, c'est-à-dire partie droite et partie gauche, dans ses différents lobes, remplis d'un sang très noir, avec à sa partie postérieure et inférieure, des taches cependant d'une couleur encore un peu plus foncée.

L'autopsie du Dr. Ladouceur nous fait voir une accumulation dans le lobe droit du poumon, un liquide sero-

sanguinolent d'une couleur très prononcée, de la quantité d'un peu plus d'une chopine; dans le sac gauche de la plèvre un épanchement de même liquide avec la même couleur d'une quantité un peu plus grande sa précision de la quantité.

J'abandonne la cavité thoracique et passe à la cavité abdominale. Je prends l'estomac qui d'après le rapport du Dr. Ladouceur contient un enduit noirâtre. Dans ce rapport il ne s'étend pas plus loin.

L'état du cerveau pouvait amener chez le malade une maladie nerveuse accompagnée de convulsions; l'état du cœur avec épanchement dans ses enveloppes, la forte congestion des poumons avec l'accroissement du liquide sus mentionné dans les cavités de la plèvre des 2 côtés pouvaient faire appréhender une mort imminente.

Quelques uns de ces maladies et surtout dans les lésions morbides décrites par les organes de la cavité thoracique, il peut arriver la déclaration d'une maladie nerveuse qui serait alors regardée comme symptôme de la lésion des organes et causée par ces lésions des organes thoraciques; la déclaration d'une maladie nerveuse dont les symptômes nous représentent ceux décrits par les témoins de la mort du défunt François Xavier Joutras.

Il y aurait plusieurs maladies nerveuses qui ressembleraient à celles du défunt mais celle qui est la plus semblable est l'angine de poitrine, à l'état violent; car il y a deux aniges de poitrine: une idiopathique c'est-à-dire celle qui provient sans que l'on remarque aucune lésion organique; et une symptomatique qui est amenée par une lésion organique semblable à celles remarquées dans l'autopsie.

Il y a des symptômes de tétanos dans l'angine de poitrine, quand elle est très forte et très prononcée, autrement il n'y sont pas toujours.

Y a-t-il dans cette maladie souvent crainte de la mort, anxiété, sentiment d'angoisse, convulsions tétaniques, contractions? Ces cas là sont rares; mais il ne faut pas conclure qu'il ne puisse pas arriver. Par les lésions organiques du cœur par l'endocardite en un mot, qui devait être de longue date, si j'en juge par l'épanchement, le cœur n'a pas pu recevoir la quantité de sang que lui envoie les poumons; le résidu du sang a dû rester dans les capillaires des bronches, et s'y coaguler graduellement.

La première partie du sang coagulé a dû se décomposer assez promptement et la partie séreuse du sang a dû transsuder à travers la plèvre pour produire, dans le sac de cette membrane, l'épanchement de serum sanguinolent qu'on y a découvert; c'est ainsi que le sang s'accumule et se coagule graduellement, se congestionne et rend cet organe plus ou moins capable de remplir ses fonctions, c'est-à-dire l'oxygénation du sang, la gêne de la respiration dans les derniers moments, a dû ou pu amener l'attaque d'angine de poitrine avec des accès très prononcés et très violents, dont la série de symptômes nous offrent un ensemble, tel que remarqué par les témoins qui ont assisté à la maladie et à la mort du défunt Joutras.

Je ne puis, comme médecin, conclure que F. X. Joutras est mort empoisonné par la strychnine. Les symptômes de la dernière maladie du défunt, ne sont pas la preuve que la mort a été causée par la strychnine. L'autopsie constate des lésions anatomiques plus que suffisantes pour causer la mort.

La série de couleurs est quelque chose, mais je suis d'avis que l'on ne peut venir à une conclusion certaine sur la présence de la strychnine sans la vérifier par des effets physiologiques.

tion, Angers, Flandin, Orphila, nous représentent les résultats obtenus par l'effet des réactifs comme très incertains et très illusoire; d'autres auteurs prétendent pouvoir le découvrir à tout coup, chaque fois qu'il en existe, et se croient capables de le découvrir jusque dans la dernière fibre du corps de l'organisme humain.

De ces cas, n'ayant pas d'expérience par moi-même, je ne dois attacher mon opinion, qu'à la somme d'autorités dont je croirai les opinions les mieux établies et les plus raisonnables. Je considère que l'expérience médico-légale dans ce genre de témoignages, doit donner son rapport avec toute la conscience et la plus grande réflexion possible, si ce rapport doit être cru par les jurés; et que l'expert médico-légal ne doit rendre son témoignage que sur les meilleures preuves possibles.

Pour arriver à une conclusion de certitude sur un cas d'empoisonnement, il faut d'abord que l'on démontre l'existence du poison dans la victime, ensuite il faut démontrer si l'on a découvert du poison; s'il est possible que l'on lui en montre, en exigeant la vue, et que l'on lui montre en nature; ensuite, comme corroboration, car en un mot, bien des poisons ont la même apparence, il doit exiger la preuve physiologique.

La preuve physiologique est un corroboratif qui me semble nécessaire pour baser une conclusion certaine; la protéine, la fibrine ont les mêmes éléments que la strychnine, dont les proportions mêmes varient d'après les auteurs qui en traitent; par l'opération des réactifs sur la protéine, on est venu à trouver de l'acide prussique, chose qui certainement n'aurait pas été administrée.

Si en souppendant la poudre, elle ne peut toujours s'infiltrer que dans les organes qu'elle a touchés; mais elle ne peut pas passer des organes à l'estomac. D'après les symptômes décrits par l'examen post mortem et l'analyse chimique, l'on ne peut pas venir à une conclusion certaine de l'empoisonnement par la strychnine, dans le cas de François-Xavier Joutras.

Le développement d'une inflammation, se fait dans bien peu de temps, depuis le commencement de l'inflammation des intestins, jusqu'à la suppuration, cela peut prendre à peu près huit jours. L'inflammation des intestins, à l'état aigu, a pu prendre, pas plus que huit jours; la congestion de cerveau pouvait dépendre de la congestion pulmonaire. L'endocardite n'est pas une maladie qui mette la vie en danger; elle peut la mettre en danger seulement en empêchant le cœur de recevoir le sang qui lui est envoyé.

Il a dû avoir cette endocardite deux ou trois mois avant la mort, l'hydrothorax a pu être produite par l'endocardite; la maladie du foie et de la rate peuvent être causée par la congestion des organes; la maladie du cœur a dû amener la congestion pulmonaire. J'ai vu des personnes mourir avec des gangrènes de l'estomac, fumer, marcher, durant la maladie, et une heure après mourir, les intestins dans un état de putréfaction; un homme qui en est attaqué ne peut pas vivre longtemps.

La dégénérescence, l'ossification des artères coronaires, et les maladies des valves du cœur sont des symptômes morbides de cette maladie. Je trouve les symptômes décrits par les témoins, plus compatibles avec la mort, par l'angine de poitrine, que la mort causée par la strychnine, ce qui me porte à croire qu'ils sont incompatibles avec la strychnine; j'entends les symptômes de l'empoisonnement, donnés par les témoins. Je crois que Flandin et Taylor disent qu'il y a d'autres matières que la strychnine qui produisent la série de couleurs.

Dr. Jean François Régis Edelman St-Cyr, de Berthier, âgé de 27 ans. —Après la description des symptômes par les témoins, d'après le rapport de l'autopsie et d'après le rapport de l'analyse chimique, je ne puis, comme médecin, conclure que F. X. Joutras est mort empoisonné par la strychnine. Les symptômes de la dernière maladie du défunt, ne sont pas la preuve que la mort a été causée par la strychnine. L'autopsie constate des lésions anatomiques plus que suffisantes pour causer la mort.

Certains auteurs, tel que Christ-

brusquement à la suite d'une maladie qui laisserait dans le corps du malade des lésions semblables à celles constatées par l'autopsie du cadavre de Joutras. Dans les symptômes rapportés par les témoins, je crois que l'on remarque l'absence d'un symptôme essentiel à l'empoisonnement par la strychnine: la prédominance de l'œil qui semble sortir de son orbite. La suspension de la respiration est aussi un symptôme essentiel, parce que la strychnine lorsqu'elle est absorbée, agit sur la moelle épinière et que les muscles qui en émanent portant son action sur l'appareil respiratoire, en empêchent le fonctionnement.

Je pense que dans les derniers accès, il est impossible qu'un homme soumis aux effets d'un poison comme la strychnine, puisse prier jusqu'à la mort.

Un homme qui se plaindrait de rhumatisme et de lassitude aux jambes et qui serait sujet à des nausées et à des douleurs à l'estomac et atteint de découragement, pourrait être attaqué d'une maladie qui aurait pu produire des lésions remarquables à l'autopsie.

L'atteinte de rhumatisme pourrait occasionner les lésions remarquées au cœur. La congestion du poumon a dû se faire graduellement, parce que la circulation devait nécessairement être ralentie. Dans cette congestion possible de poumons, il a fallu nécessairement qu'avec le temps, la partie aqueuse du sang laissât la partie solide et transsudât à travers les parois des vaisseaux capillaires des bronches, pour s'accumuler graduellement dans les cavités des plèvres et constituer ce qu'on appelle hydrothorax. Cet épanchement est dû à un gêne dans la circulation du sang, et cette gêne de la circulation du sang explique facilement l'état d'anasarque du tissu cellulaire recouvrant le sternum.

Je trouve dans l'hydrothorax la cause de l'angine de poitrine. Dans mon opinion, le nommé Joutras est mort d'une forte attaque d'angine de poitrine. L'état de putréfaction extraordinaire avancée constatée par l'autopsie et l'état pathologique de l'estomac remarqués dans le rapport de l'analyse, sont aussi l'indice d'une autre maladie, qui pouvait causer la mort. J'appellerais cette maladie inflammation de l'estomac avec un commencement de gangrène.

A. M. Armstrong. —Je pratique la médecine depuis 6 ans. Je n'ai pas étudié la chimie d'une manière spéciale. Je n'ai jamais essayé de découvrir la présence de la strychnine dans des corps par des procédés chimiques. Si par les réactifs, je trouvais la série des couleurs propres à la strychnine, je ne pourrais donner de conclusion certaine sans l'épreuve physiologique. Je doute de la série de couleurs produite par le bicarbonate de potasse, parce que, d'après le Dr. Lathéby, ce réactif est le plus mauvais de tous ceux qui sont en usage. J'approuve tous les procédés employés par les médecins qui ont fait l'analyse, mais je trouve qu'ayant trouvé de la strychnine en abondance comme ils l'ont déclaré, ils auraient dû en faire l'épreuve physiologique. Avec la millième partie d'un grain je crois que l'on pourrait faire une expérience physiologique sur une souris ou une grenouille. Je n'ai pas lu la valeur relative de la strychnine sur la souris. Je partage l'opinion du Dr. Lathéby qui dit qu'un vingt millième de grain de strychnine peut produire la série de couleurs.

L'hydrothorax dont un homme mourrait le 31 d'un mois, pourrait produire des convulsions tétaniques le 22 de ce mois; mais je ne crois pas qu'il en aurait produit le 21, et 29 de ce mois.

Dans l'attaque du 22 décembre, je retrouve quelques symptômes de l'empoisonnement par la strychnine, tels que le tremblement des membres, la courbe que formait le corps, l'intermission des crises, la crainte de la mort, la secousse nerveuse produite par un bruit inattendu, la prévoyance d'une nouvelle crise. Je n'attache pas beaucoup d'importance au témoignage de la femme Cajollette, parcequ'elle seule n'aurait pu donner une suite de symptômes comme ceux-là, et que si réellement ces symptômes eussent existé, ils auraient été remarqués par le médecin à son arrivée, on doit supposer qu'ils eussent encore existé. En comparant les symptômes observés le 22, avec ceux remarqués dans la maladie du 31, je ne retrouve pas dans cette dernière attaque tous les symptômes avec leur caractère de gravité qu'ils auraient dû avoir, puisque la mort en a été la conséquence. Ces symptômes, comparés, m'indiquent pas la même maladie.

D'après moi, le 22, on aurait observé les symptômes d'une forte attaque d'angine de poitrine, et le 31 la congestion des poumons se produisant graduellement, avec des accès nerveux, a causé la mort de Joutras.

J'admets la doctrine de Christi-

son et Taylor sur l'ensemble des symptômes produits par l'empoisonnement par la strychnine. Les symptômes dans les maladies varient en intensité et en caractère. Si la maladie du 22, avait été causée par la strychnine, le Dr. Ladouceur serait aperçu des symptômes qui caractérisent l'empoisonnement par la strychnine. Dans une angine de poitrine due la cause éloignée serait un rhumatisme et la cause déterminante un hydrothorax, il y aurait des lésions au cœur et au poumon.

Par la cour. —On remarque dans une maladie des symptômes qui se rencontrent dans une autre. Je ne connais pas d'autre substance que la strychnine qui produise la série de couleurs. Il n'y a pas d'incertitude sur la présence de la strychnine, lorsqu'après avoir constaté la série de couleurs on fait l'épreuve physiologique. Je crois, mais je ne suis pas certain que la quantité de strychnine qui produit la série de couleurs, peut servir à l'épreuve physiologique. S'il y a assez de strychnine dans un organe pour réprimer plusieurs fois l'épreuve de la coloration, je crois que l'on en trouvera en quantité suffisante pour faire l'épreuve physiologique.

An moment de mettre sous presse, le Juge n'a pas encore terminé sa charge aux Juries, qu'il a commencée à 2 heures P. M.

Il n'est pas probable qu'elle se termine ce soir, la lecture des témoignages faite par la Couronne étant très longue.

Un homme du nom de Pierre Delorme, résidant chez R. S. M. Bruneau, éc. de St. David, a été trouvé pendu hier matin dans une repaire.

Conseil municipal du Comté d'Yamaska. A une session trimestrielle de Conseil Municipal du Comté d'Yamaska, tenue au lieu ordinaire des séances, le treizième jour du mois de Mars mil huit cent soixante-sept.

Présents: —Joseph Lemaître, Et. Boncher, Moë Fortier, J. G. Arcand, Louis Manseau et Maxime Beaupré, Ecuteurs, formant la majorité des Conseillers du Comté d'Yamaska: la présente session présidée par le dit Jos. Lemaître, écuyer, Préfet du dit Comté d'Yamaska. Le dit Conseil dans sa présente session fait le règlement suivant:

Règlements pour prohiber la vente des liqueurs échantonnées et l'octroi des licences à cet effet. La vente de liqueurs échantonnées et l'émission de licences sont par le présent règlement prohibées, à commencer du premier jour de mai prochain inclusivement, jusqu'au trentième jour du mois d'Avril, mil huit cent soixante et huit aussi inclusivement, dans les limites du Comté d'Yamaska, sous l'autorité et en exécution de l'acte municipal de 1860 et amendements.

(Signé) Dr. JOS. LEMAITRE, Préfet. (Signé) O. H. COUTU, Sec.-Trés. Vric-Copie, O. H. COUTU, S. T. C. O. Y. 6 avril 1867.—2ins.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JOSEPH BEAUPEPLANT, marchand de la Ville de Sorel, dans le District de Richelieu. FAILLI.

vingt juin MIL HUIT CENT SOIXANTE-CINQ, lesquels dits actes peuvent être examinés au bureau du soussigné, sans néanmoins le prix du bail qui sera adjugé au plus offrant enchérisseur, conformément aussi à la requête accordée par l'Hon. T. J. J. Loring et J. C. S. ordonnant la vente des dits lieux loués suivant une résolution des créanciers et d'après la section 6 du dit acte concernant la faillite 1864.

G. I. BARTHEL, Syndic Officiel. Sorel, le 27 mars 1867.—2i.

DEPARTEMENT DES FINANCES. Douane, Québec, 6 mars 1866. Il est ordonné par l'Hon. Ministre des Finances que désormais, des avis hebdomadaires soient publiés et fournis aux Collecteurs des Douanes, au sujet du taux de l'escompte alloué sur les envois américains, lequel doit être en proportion du prix de l'or, tel que représenté par l'Echange, à un taux égal à celui-ci. — Ces avis doivent être publiés chaque samedi dans la Gazette du Canada.

THOMAS WORTHINGTON, Assis.-Commissaire. 2 avril 1867.

Avis Public. Est par le présent donné que le soussigné a été nommé par autorité de justice Curateur à la succession vacante de feu Edouard Guibault, alias Edouard Guiboche.

APPROVISIONNEMENT DES LIEUX A BASSIN. Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le dixième jour de MAI prochain, à midi, pour un approvisionnement de 650 Gallons d'Huile de Blanche de Baleine, de la meilleure qualité, pressée à froid, pour les Phares Provinciaux, au-dessus de Lachine, un tiers de cette huile devra être de matière première et se maintenir limpide à 30° Fahrenheit, et les deux autres tiers à 34°; le tout sujet à inspection et épreuve avant l'acceptation et de plus à être mesuré s'il est jugé nécessaire.

Les barils seront fournis par l'adjudicataire et le prix en sera inclus dans celui des huiles. Aussi, un Bateau à vapeur demandé.

Des soumissions cachetées seront reçues en même temps pour un Bateau à Vapeur qui devra transporter et livrer les approvisionnements annuels (consistant en environ 130 barils d'huile et 40 tonneaux d'autres articles aux Phares situés sur le fleuve St. Laurent et sur les Lacs intérieurs, savoir: sur les Lacs St. Louis et St. François, le fleuve St. Laurent, entre Brockville et Kingston, les Lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire et Huron, et la Baie Georgienne.

Le bateau pourra transporter d'autre fret, pourvu que cela ne nuise pas à la livraison convenable des approvisionnements.

On devra mentionner une somme totale pour l'accomplissement de ce service. Toutes autres informations concernant ce transport pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau.

ELIXIR Balsamique-Végétal de Revd. N. H. DOWNS. La meilleure, la plus essayée, la plus sûre et la plus infatigable contre la toux. Il a été le premier remède de ce genre depuis plus de 22 ans. Il est le MÉDICIN DE FAMILLE de milliers de familles. Ayez-le toujours en main, car son usage fait et propose une sauvegarde plus sûre d'une toux que tout autre remède. Le Elixir Balsamique de Downs est je vous assure que son usage produit les meilleurs résultats. Elle peut maintenant servir de la maison et occurrir des affaires de ménage, ce qu'elle n'avait pas fait depuis des années.

Liniment du Vermont DE HENRY. Nous désirons débiter le public de l'huile pour un usage croisé que le Liniment n'est qu'une lotion. Il sert aussi bien comme remède interne qu'externe et des centaines de cas de coliques, choléra morbus, diarrhée et autres dérivés de l'estomac guéris par son usage, attestent sa grande valeur dans tous les cas. Il est composé avec beaucoup de soins et contient plus d'ingrédients dispendieux qu'aucun autre médicament de même genre.

CANADA STONE & MARBLE HYDRAULIC WORKS. ROBERT FORSYTH, Importer and Manufacturer of MARBLE AND GRANITE MONUMENTS & HEAD STONES. Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones. St. Gabriel, Loch, No. 552 William Street MONTREAL. Cabinet-Makers and Plumbers' Marble made to any Pattern. All kinds of Stone and Marble Floor Tiling. Sorel, 9 Février 1867.—na.